

Résultat de la garantie de cours visant les actions de la société.

FONCIA (Eurolist)

ABN Amro Corporate Finance France et Natexis Bleichroeder ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de la garantie de cours visant les actions FONCIA, soit du 19 avril au 3 mai 2007 inclus, la société Banque Fédérale des Banques Populaires (ci-après « BFBP ») a acquis 9 610 840 actions FONCIA sur le marché au prix unitaire de 40 €.

A la clôture de la garantie de cours, BFBP détient :

- à titre individuel 29 756 794 actions et droits de vote FONCIA, représentant 89,62% du capital et 82,38% des droits de vote de la société (1) ;
- de concert avec M. Jacky Lorenzetti, 32 071 102 actions FONCIA représentant 34 385 410 droits de vote FONCIA, soit 96,59% du capital et au moins 95,19% des droits de vote de la société, selon la répartition suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
M. Jacky Lorenzetti	2 314 308	6,97	4 628 616	12,81
Banque Fédérale des Banques Populaires	29 756 794	89,62	29 756 794	82,38
Total Concert	32 071 102	96,59	34 385 410	95,19

(1) Sur la base d'un capital composé, au 3 mai 2007, de 33 203 355 actions représentant au plus 36 123 449 droits de vote, en application du dernier alinea de l'article 223-11 du règlement général.